

217C1825
FR0010474130-OP021-RO10

4 août 2017

Résultat de l'offre publique de retrait suivie d'un retrait obligatoire visant les titres de la société.

DEMOS
(Alternext)

Portzamparc Société de Bourse a fait connaître à l'Autorité des marchés financiers que, pendant la durée de l'offre publique de retrait suivie d'un retrait obligatoire visant les titres de la société DEMOS, soit du 21 juillet au 3 août 2017 inclus, la société Penthievre SAS (agissant de concert avec le groupe familial Wemaëre) a acquis sur le marché 477 842 actions DEMOS au prix unitaire de 0,70 euro.

En outre, la Société Générale Services Titres a fait connaître à l'Autorité des marchés financiers que 6 lots de BSA 2013, représentant une quantité globale de 70 000 BSA, ont été apportés à l'offre.

A la clôture de l'offre publique d'achat simplifiée, la société Penthievre détient, de concert avec la famille Wemaëre, 55 623 027 actions DEMOS représentant 62 601 498 droits de vote, soit 98,16% du capital et 97,48% des droits de vote de cette société¹, répartis comme suit :

	Actions	% capital	Droits de vote	% droits de vote
Penthievre	51 916 773	91,62	55 188 990	85,93
Famille Wemaëre	3 706 254	6,54	7 412 508	11,54
Total concert	55 623 027	98,16	62 601 498	97,48

La société Penthievre détient en outre 3 370 000 BSA 2013.

Les actions DEMOS sont radiées d'Euronext Paris ce jour, 4 août 2017, date à laquelle, conformément aux dispositions des articles 237-1 et suivants du règlement général, les titres² non présentés à l'offre publique de retrait par les actionnaires minoritaires sont transférés à l'initiateur de l'offre.

¹ Sur la base d'un capital composé de 56 662 996 actions représentant 64 222 400 droits de vote, en application du 2^{ème} alinéa de l'article 223-11 du règlement général.

² Cf. D&I 217C1620 du 18 juillet 2017, note 6.